

Réf: Dossier N° 151309

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMYR CONSTRUCTIONS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot
4229 ANGRE NORD, Ilot 334

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/09/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 12/09/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMYR CONSTRUCTIONS »

Objet :

- BTP,
- locations et ventes de maisons, de terrain
- Gestion immobilière
- Importation de matériel de construction
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- De l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot
4229 ANGRE NORD, Ilot 334

Dirigeant(s) : M DEKA OYOUROU ROMEO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06050 du 27/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°57307/GTCA/RC/2022 du 27/10/2022

